



## **Bulletin inscription : Stage Motocross**

### **WARM-UP 2K21**

#### 1/ Fiche de renseignements du pilote :

<b>Nom:</b>		<b>Marque de votre moto:</b>	
<b>Prénom:</b>		<b>Modèle :</b>	
<b>n° permis :</b>		<b>Millésime :</b>	
<b>n° licence :</b>		<b>Cylindrée:</b>	
<b>E-mail :</b>		<b>Tel :</b>	

#### 2/ Planification / Organisation du warm-up :

<b>Dates :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Samedi 7 mars : La Brionne (23)</li> <li>• Dimanche 8 mars : Auzances (23)</li> </ul>
<b>Tarification (s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60€ pour une journée</li> <li>• 110€ deux journées</li> </ul>
<b>Date(s) de stage souhaitée(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>•</li> </ul>

### **3/ Décharge de responsabilité et instructions :**

Je soussigné Mme/ Mr ..... participant au stage moto sportif organisé par la société JEAN SALESSE LAVERGNE reconnaît avoir pris connaissance des conditions impératives de participation, en les signant suivis des mentions « lu et approuvé ».

Tout stage commencé est dû. En cas d'annulation de notre part, votre chèque vous sera renvoyé ou conservé en cas de report de la date du cours selon votre volonté. Sauf raison médicale ( blessure, maladie) une annulation de votre part doit être signalée par écrit au moins 15 jours avant la date du cours, sans quoi votre chèque sera encaissé.

L'emprunt des parcours prévus se fera sous ma seule et unique responsabilité selon une allure contrôlée sur une moto en parfait état de fonctionnement et silencieuse (Les lignes d'échappement d'origine peuvent être changées par un modèle homologué vendu dans le commerce, dépassant + ou - 5 db de la mention U1 inscrite sur la carte grise du véhicule).

Je reconnais disposer du permis de conduire, m'autorisant la conduite de ma machine sur voie publique et terrain homologué, je reconnais que ma moto est homologuée au code de la route et que son assurance est à jour, dans le cas où ma moto serait une machine non-homologuée de type : Moto-Cross, je reconnais disposer d'une licence UFOLEP/ FFM à jour, m'autorisant la conduite sur un parcours homologué par le diplôme du maître de stage, dans ce dernier cas, il est demandé au stagiaire de le signaler en amont du stage au responsable Mr Jean SALESSE-LAVERGNE afin de faciliter son organisation.

Je reconnais disposer d'un casque en parfait état, sans impact, ayant moins de cinq ans et étant homologué (estampillé de la norme Française NF S 72.305 ou norme Européenne E suivi d'un chiffre de 1 à 18), je reconnais disposer d'une protection dorsale homologuée CE, ainsi que du minimum de matériel de protection (gants, maillot recouvrant intégralement les manches, pantalon, genouillère et bottes rigides) . Le non respect de ces recommandations se fera donc à mes risques et périls, et je sais que je ne pourrai en faire grief à l'organisateur Mr Jean SALESSE-LAVERGNE et rechercher sa responsabilité, notamment en cas d'accident corporel que je pourrais subir ou provoquer.

Je considère répondre aux critères de bonne condition physique et avoir pris toutes les dispositions utiles pour le faire vérifier par mon médecin sachant que la mauvaise appréciation de mon état de santé se fera à mes risques et périls. Je sais que je ne pourrai en faire grief à la société Jean SALESSE LAVERGNE en recherchant sa responsabilité, notamment en cas de problèmes physique survenant sur place ou d'aggravation d'une maladie antérieure, pouvant entraîner une hospitalisation, ou un rapatriement vers mon domicile.

Je sais que ce stage a pour objectif le progrès et l'éducation sportive, elle s'effectuera sur une allure prudente et n'est en aucune façon une course ou une compétition sportive, qu'elle ne donnera lieu à aucun classement basé sur ces éléments et que le public n'y est pas invité.

La société JEAN SALESSE LAVERGNE encadre un groupe de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum, les règlements sont à expédier par chèque, à l'ordre de : Jean SALESSE. Si vous souhaitez régler en espèces, votre chèque vous sera rendu le jour de votre arrivée.

Le pilote déclare participer de sa propre initiative et décharge de toutes responsabilités l'éducateur et le club du lieu du stage. ils sont à expédier trois semaines au plus tard avant le jour du stage, accompagnés de ce document dûment rempli à :

Mr SALESSE Formation  
34 rue de Stalingrad  
23000 Guéret

Attention, une inscription se verra refuser si une page de ce dossier est manquante et si les conditions particulières ne sont pas signées.

Vous trouverez d'autres informations sur nos activités moto sur : [www.salesseformation.fr](http://www.salesseformation.fr) ou en appelant directement Mr Jean SALESSE au 0675067637.

- Fait à : le : ...../...../.....
- Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :